

# PARTAGE AU SEIN D'UN MÊME BÂTIMENT

Fonctionnement & plus-values



FACILITATEUR PARTAGE & COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE

# SOMMAIRE

## 01 – LE PARTAGE D’ELECTRICITE

Principes

## 02 – LE PARTAGE AU SEIN D’UN MÊME BÂTIMENT

Conditions & fonctionnement

## 03 – A QUEL PRIX ?

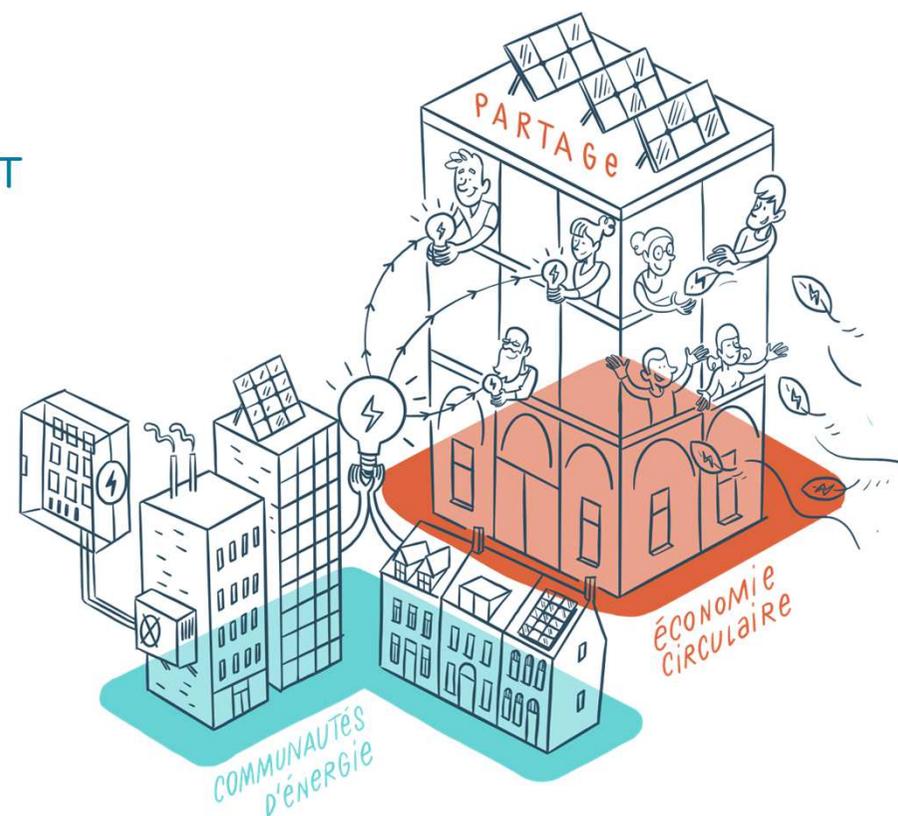
Modèle économique

## 04 – MODES DE FINANCEMENT

Conventions & formulaires d’autorisation

## 05 – ETAPES DE MISE EN OEUVRE

De la définition à la gestion quotidienne du projet

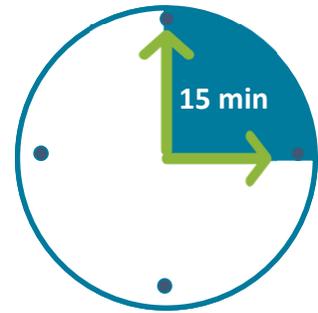


# LE PARTAGE D'ELECTRICITE

## Principes

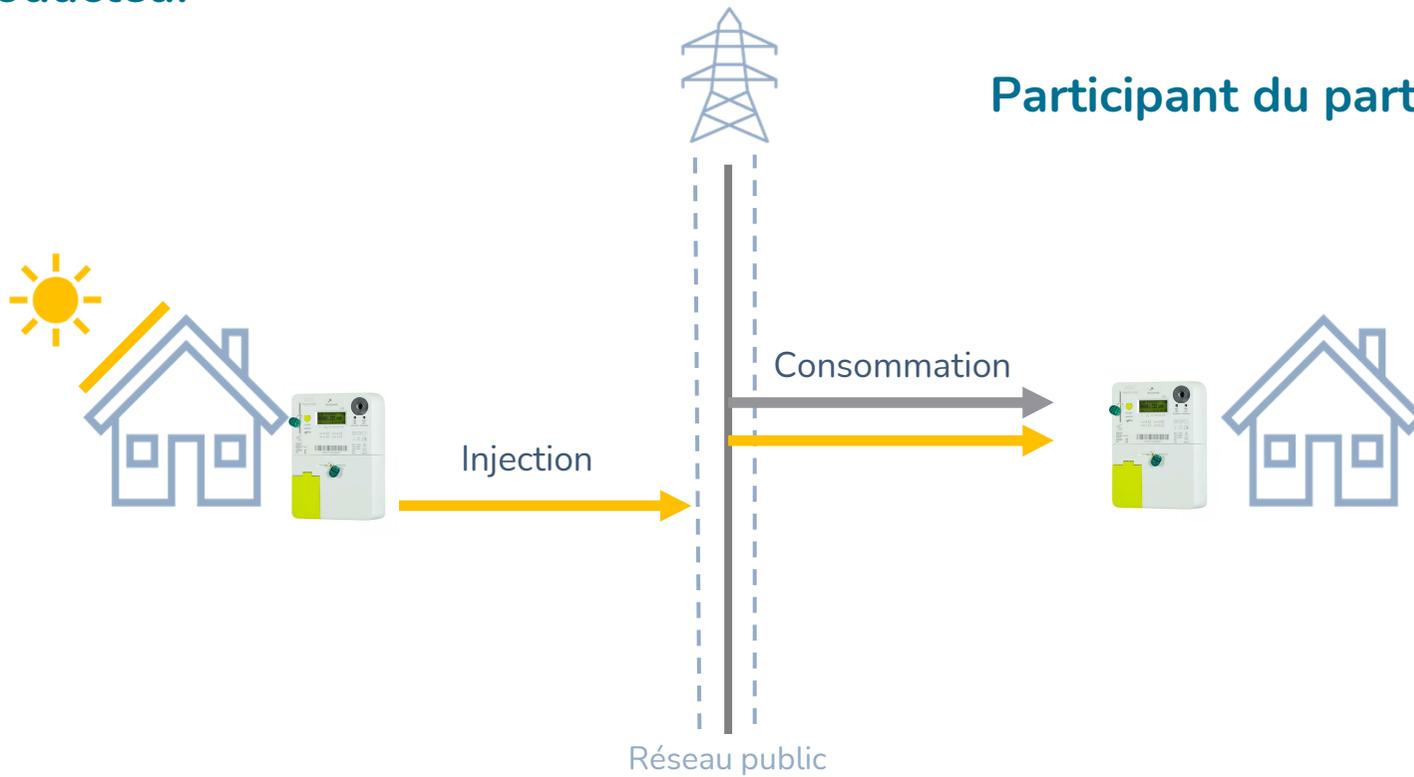


# Principes du partage



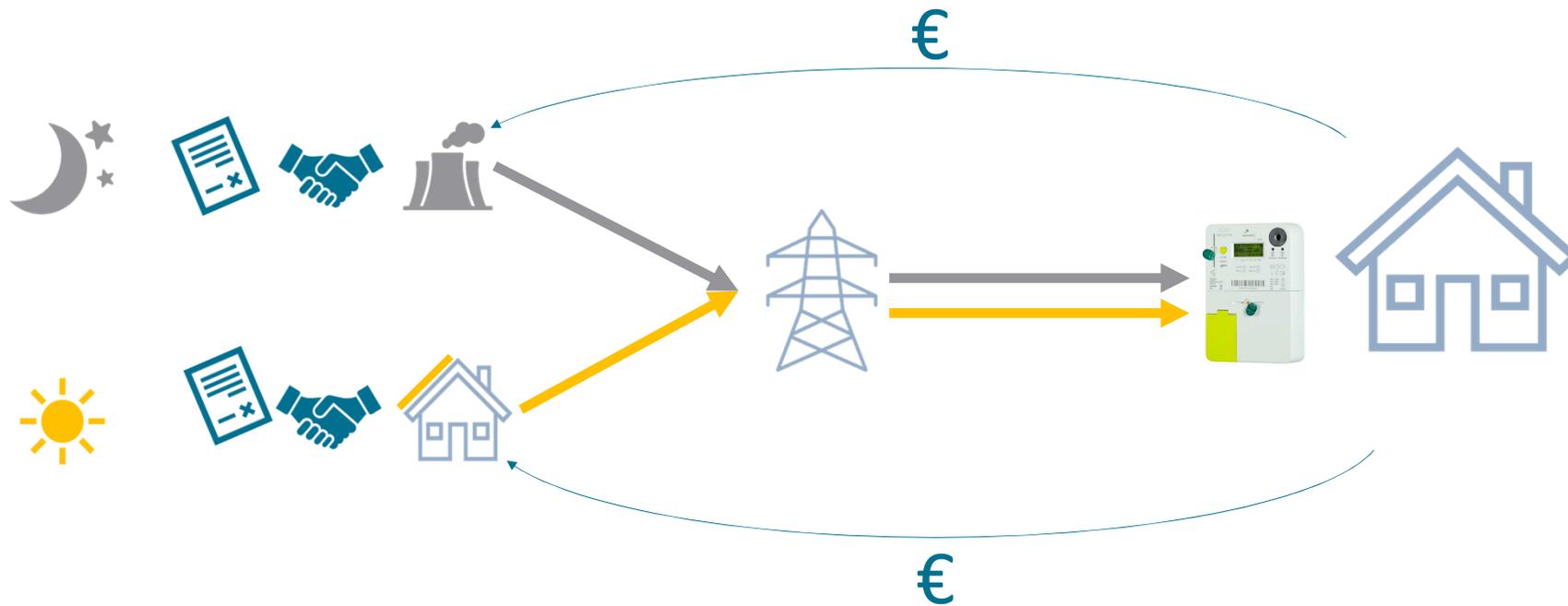
Producteur

Participant du partage



# Principes du partage

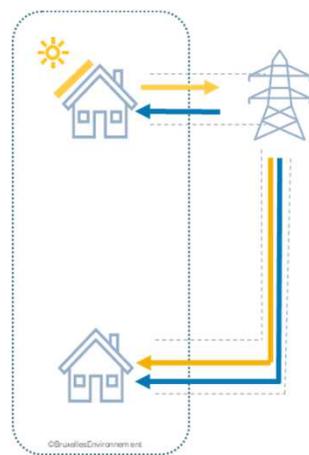
FOURNISSEUR CONVENTIONNEL



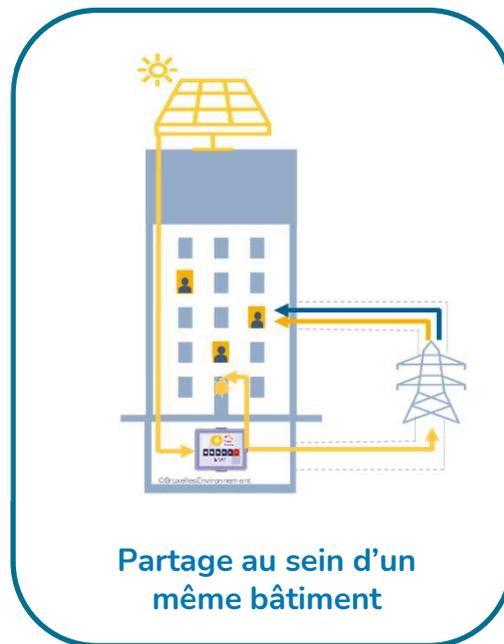
PRODUCTEUR LOCAL



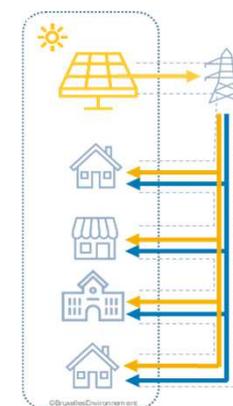
# Trois manières de partager l'électricité



Partage  
Pair à Pair



Partage au sein d'un  
même bâtiment



Partage  
au sein d'une communauté  
d'énergie

Clients actifs

Communautés

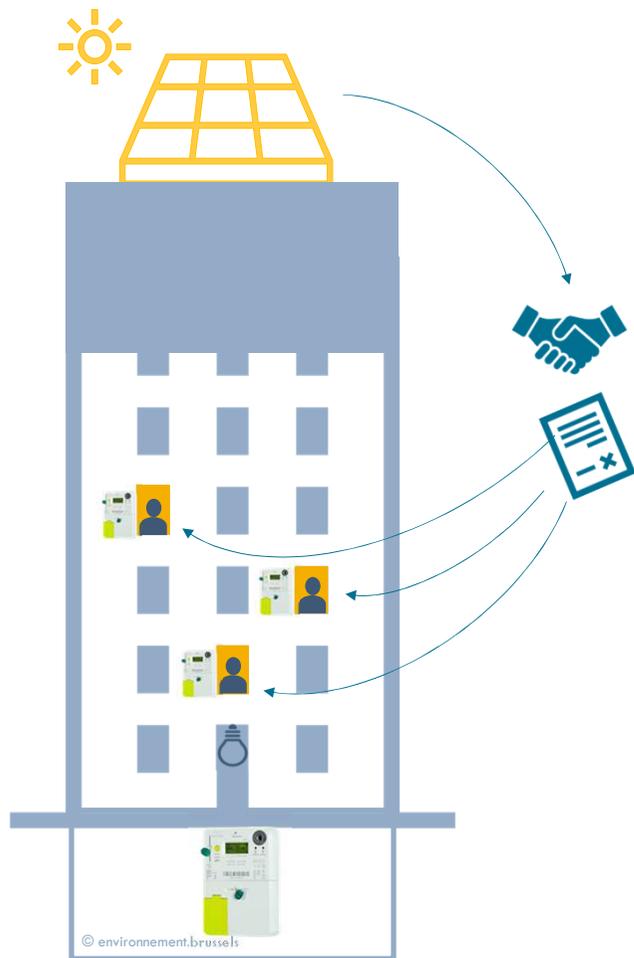


# PARTAGE D'ELECTRICITE

## Au sein d'un même bâtiment



# Partage d'électricité au sein d'un même bâtiment



## Conditions

- Participants situés dans le même bâtiment
- Production sur ou dans le bâtiment
- Electricité issue d'une source renouvelable
- Compteur intelligent pour chaque participant
- Conventions entre le titulaire du point d'injection et les consommateurs (copropriétaires résidents et ou locataires)





# PARTAGE D'ELECTRICITE

A quel prix ?

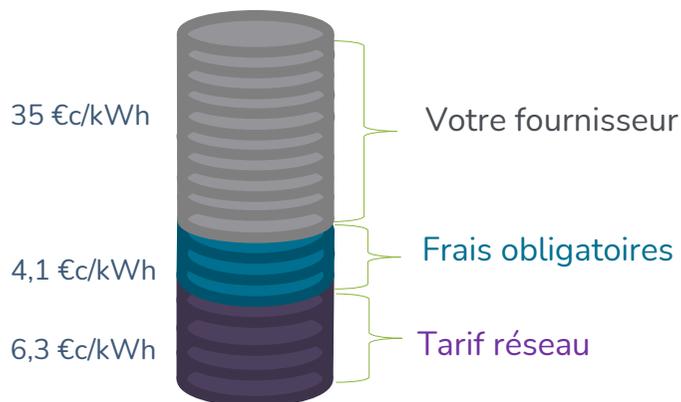


# Le prix local payé par les participants

Le prix local se détermine en fonction :

- des frais régulés : tarif réseau et frais obligatoires (taxes)
- des coûts d'amortissement (y compris les CV), d'entretien et de gestion (factures , ...)
- de l'autoconsommation physique
- de la vente du surplus du partage (à un fournisseur)
- d'une marge de réinvestissement éventuelle

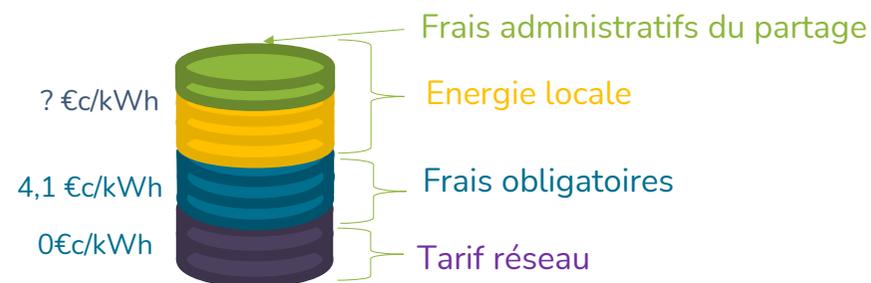
## Tarif moyen Bruxellois (tarif variable)



= 45,4 €/kWh htva \* Contrat variable Janvier 2023

26,96€/kWh htva = Tarif social Q1 2023 mono

## Votre prix local



= ? €/kWh



# PARTAGE D'ELECTRICITE

Quels modes de financement ?



# Les modes de financement



- Fonds propres



- Crédit bancaire



- **Crédit Fond du logement ( pour les copropriétés mi-2023 )**

Retour sur investissement garanti 5 - 7 ans

Bénéfice de la vente des CV durant 10 ans.



- **Tiers-investisseur:**

- Il prend en charge l'investissement et l'installation
- Il cède éventuellement la production
- Il bénéficie des certificats verts
- De nouvelles clauses compliquent les possibilités de projets de partage



# PARTAGE D'ELECTRICITE

Quelles étapes de mise en œuvre ?



# Mise en œuvre d'un partage au sein d'un bâtiment

## Etape 1 - Définition du projet

- Localisation du **site** de production
- Contacter les **installateurs** (si installation nouvelle)
- Déterminer les modalités de financement
- **Mobilisation** des participants



## Etape 2 - Dimensionnement du projet

- Estimation des **volumes** d'électricité produits et consommés par les participants
- Choix de la **méthode** de répartition
- Définition du **prix** et du **modèle économique**



# Mise en œuvre d'un partage au sein d'un bâtiment

## Etape 3 - Démarches administratives

- **Juridiques**
  - **Conventions** entre le titulaire du point d'injection et participants
  - **Formulaire de déclaration** auprès de Sibelga



- **Comptables et financières**
  - Assujettissement à la TVA



# Mise en œuvre d'un partage au sein d'un bâtiment

## Etape 4 - Implémentation technique



- Installation de l'installation de production
- Installation des **compteurs intelligents** (Sibelga)

## Etape 5 - Gestion du projet

- Gestion & suivi des **factures**
- Gestion des **entrées et sorties** des participants



# PARTAGE D'ELECTRICITE

Plus - values



# Plus-values

## Copropriétaires résidents/bailleurs et les locataires

- Offrir à vous-même et à vos locataires la possibilité de consommer de l'électricité dont le prix est raisonnable et stable dans le temps
- Contribuer à décarboner la production d'électricité
- Réduire les charges communes
- Nouvelle source de revenus pour la collectivité et le bâtiment

